

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2021 à 19 heures

Date de convocation : 20 mai 2021

Nombre de conseillers : 19

Madame Julie Levigne a été nommée secrétaire

ORDRE DU JOUR :

1. Commissions communales - commission liste électorale - syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme : remplacement Dominique Tournaire
2. Modification et adhésion de l'agence départementale d'ingénierie territoriale (ADIT - Règlement général sur la protection des données)
3. Dossier Larquetoux : désignation Maître Labidoire
4. Projet implantation d'abris à vélos sécurisés
5. Admission en non valeur - créances éteintes
6. Abandon de terrain : boulevard Abbé Gagnaire
7. Questions diverses

Monsieur Frédéric CHONIER, maire ouvre la séance

Madame Julie Levigne donne lecture du procès-verbal et des intitulés des délibérations de la séance du 30 avril 2021 qui ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

1 Commissions communales - commission liste électorale - syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme : remplacement Dominique TOURNAIRE

- Commission des travaux, d'Urbanisme et Plan local d'urbanisme
Monsieur DURAND Serge
- Commission voirie boisement
Monsieur DURAND Serge
- Commission de contrôle de la liste électorale
Madame BARADUC Frédérique – suppléante
- SIEG
Monsieur DURAND Serge – suppléant

2 Modification et adhésion de l'agence départementale d'ingénierie territoriale (ADIT - Règlement général sur la protection des données)

Suite à l'adhésion de la Commune de SAINT REMY SUR DUROLLE pour les prestations suivantes :

- DEMAT 63 pour assurer les échanges avec la Préfecture.
- L'ADIT pour assurer la fonction de Délégué à la Protection des Données

La commune doit modifier son adhésion et sa prestation et souscrire

L'offre à 0,2 € HT / hbt plafonnée à 3 000 € : accès à l'offre complémentaire sur devis

(Au lieu de 0,1 € HT/hbt plafonnée à 300 € qui était réservé pour l'offre de services numériques exclusivement)

3 Dossier Larquetoux : désignation Maître Labidoire

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal l'acquisition de la parcelle de terrain appartenant à la succession de Madame LARQUETOUX Jeanne à savoir :

- Section AK n° 144 sise 8 Ter Avenue des Bruyères à SAINT-REMY SUR-DUROLLE d'une contenance de 260 m².

Il conviendrait de désigner un notaire pour réaliser cette transaction immobilière.

Le conseil municipal,

DESIGNE Maître Damien LABIDOIRE, Notaire à THIERS pour réaliser cette transaction immobilière.

4 Projet implantation d'abris à vélos sécurisés

Délibération reportée à une prochaine séance : manque informations administratives.

5 Admission en non-valeur - créances éteintes

Le conseil municipal statue sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

- SCI de Mme Fernandes : 140.03 euros (eau et assainissement 2013)
- Shapiro Philip : 115.00 euros (eau et assainissement 2017/2018/2019)

6 Abandon de terrain : boulevard Abbé Gagnaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de SAINT-REMY-SUR-DUROLLE procède à la régularisation de la voie intitulé « Boulevard Abbé Gagnaire » qui actuellement est la propriété de différents riverains. Cette voie a été créée et toujours entretenue par la Commune de SAINT-REMY-SUR-DUROLLE, il serait souhaitable qu'elle soit incluse dans le domaine public de la commune.

Le conseil municipal approuve la reprise de parcelles référencées ci-dessous et leur intégration dans le domaine public communal :

REFENCES CADASTRALES	CONTENANCE	DESIGNATION CADASTRALE	PROPRIETAIRES
AL 525	23 m2	Bd Abbé Gagnaire	Madame QUANTIN Isabelle 1 Avenue des Pins 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE
AL 526	3 m2	Bd Abbé Gagnaire	Madame QUANTIN Isabelle 1 Avenue des Pins 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE
AL 527	645 m2	Bd Abbé Gagnaire	Madame MOREL Michelle Séraphine Madeleine épouse SERRE 31 Domaine de la Quiétude 38 Chemin des Caucours 06800 CAGNES SUR MER
AL 629	21 m2	Bd Abbé Gagnaire	Monsieur BOUDJIRA Youcef Madame HIZZIR Messaouda épouse BOUDJIRA 1 Boulevard Abbé Gagnaire 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE
AL 528	195 m2	Bd Abbé Gagnaire	Madame SAINT-JOANIS Simone Geneviève épouse CHAPELAT 2 Boulevard Abbé Gagnaire 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE Madame CHAPELAT Nicole Thérèse Marcelle 19 Village des Faures 63190 ORLEAT Monsieur CHAPELAT Daniel Robert 08 Impasse des Bleuets 63190 ORLEAT
AL 530	246 m2	Bd Abbé Gagnaire	Monsieur RIMBERT Philippe Jean François Mont St Martin 3 Lot La Valserine 97300 CAYENNE
AL 531	95 m2	Bd Abbé Gagnaire	Monsieur CHABROL André Paul Francis 2 Rue de Gergovie 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE Madame ROUVIDANT Jeanne Eugénie Marcelle Les Ravaux 63920 PESCHADOIRES
AL 532	249 m2	Bd Abbé Gagnaire	Monsieur FERRIER Jean-Michel 30 Bis Rue Jean Jaurès 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE Monsieur FERRIER Bernard René Louis Lotissement « les Garennes » 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE
AL 135	38 m2	Croix des Goyons Bd Abbé Gagnaire	Monsieur SILVA MARQUES Joaquim Madame DE OLIVEIRA Catherine Boulevard Abbé Gagnaire 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

7 Questions diverses

- ✓ **REALISATION D'UN EMPRUNT de 450 000 € sur 2 ans au taux fixe de 0.30 % auprès du Crédit Agricole Centre France pour le financement de la TVA sur les divers travaux.**

Principales caractéristiques du contrat de prêt

Montant du contrat de prêt : 450 000,00 EUR

Durée : 2 ans

Objet du contrat de prêt : Prêt relais TVA

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.30 %

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité annuelle

Frais de dossier :450,00 €

- ✓ **SOLAIRE DÔME : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA RÉGION, DU DÉPARTEMENT ET DE L'ÉTAT POUR L'INSTALLATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES**

Par délibération du 25 septembre 2020 du Conseil municipal de SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE à approuver la constitution d'un groupement de commandes afin d'implanter des centrales photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiments publics, et approuvant l'adhésion de la commune à celui-ci pour les bâtiments communaux suivants : école maternelle, Maison des associations et salle polyvalente,

En partenariat étroit avec l'ADUHME (agence locale des énergies et du climat) et le Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez, le Bureau Communautaire de TDM réuni le 19 mai 2021 a retenu :

- Optimisation Habitat Énergie (OHE) avec sa variante DUALSUN pour installer les centrales
- Bureau VERITAS Construction comme contrôleur technique pour réaliser un certain nombre de missions (solidité des ouvrages et des existants, sécurité des personnes dans les constructions, consuel et mission complémentaire en cas de doute sur la capacité de la toiture à recevoir une centrale photovoltaïque).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions suivantes :

. Etat, dans le cadre du Plan de relance, au titre de l'Axe 1 – Une relance verte, en sollicitant une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 37 151.04 euros

. Conseil départemental du Puy-de-Dôme, à hauteur de 5 000 euros pour la première installation ;

. Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 7 000 euros pour la première installation, dans le cadre du Contrat Parc 2019-2021 qui le lie au PNR Livradois-Forez.

Et approuve le plan de financement ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes		
École maternelle de SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE	20 629,60 €	Conseil départemental	5 000,00 €	
	Installation de la centrale	14 736,60 €	Conseil régional	7 000,00 €
	+ option Écran d'affichage des performances	2 508,00 €	État - DSIL	37 151,04 €
	+ option Contrat d'entretien de 3 ans	950,00 €	Autofinancement	12 287,76 €
	Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €			
Maison des associations de SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE	20 404,60 €			
	Installation de la centrale	14 511,60 €		
	+ option Écran d'affichage des performances	2 508,00 €		
	+ option Contrat d'entretien de 3 ans	950,00 €		
	Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €			
Salle polyvalente de SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE	20 404,60 €			
	Installation de la centrale	14 511,60 €		
	+ option Écran d'affichage des performances	2 508,00 €		
	+ option Contrat d'entretien de 3 ans	950,00 €		
	Contrôle technique (toutes missions comprises)	1 350,00 €		
Raccordement ENEDIS simple	1 085,00 €			
TOTAL	61 438,80 €	TOTAL	61 438,80 €	

- ✓ **MAISON du TOURISME du LIVARDOIS-FOREZ**
 - **CONVENTION de vente de billets**
 - **Animations Plan d'Eau des Prades**

Des animations payantes et gratuites seront mises en place au Plan d'Eau des Prades en juillet et en août. Un billet sera nécessaire pour profiter de ces activités.

Une convention avec la Maison du Tourisme est nécessaire pour cette vente de billets.

La Maison du Tourisme percevra une commission de 5% sur chaque billet vendu plafonnée à un montant de 200 euros.

La convention est conclue pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal accepte le projet de convention de vente de billets à intervenir entre la Maison du Tourisme du Livradois-Forez et la Commune de SAINT REMY SUR DUROLLE

✓ **ANIMATIONS 2021 – TARIFS de la billetterie**

Diverses animations sont prévues en juillet et août au plan d'eau des Prades. Le conseil municipal décide de fixer les tarifs comme suit :

- A la découverte des plantes sauvages : 8.00 euros par adulte
- Atelier zéro mégot : gratuit
- Journées découvertes pêche no kill : gratuit
- A la rencontre des libellules : 6.50 euros par adulte – 4.00 euros par enfant
- Le quiz du recyclage : gratuit